



CC du Verteilacois (Siren : 242400828)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Verteilac
Arrondissement	Périgueux
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/12/1996
Date d'effet	30/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Didier BAZINET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Avenue d'Aquitaine
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24320 VERTEILLAC
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	4 188
Densité moyenne	19,24

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Bourg-des-Maisons (212400576)	64
24	Bouteilles-Saint-Sébastien (212400626)	197
24	Cercles (212400931)	198
24	Champagne-et-Fontaine (212400972)	407
24	Cherval (212401194)	290
24	Coutures (212401418)	192
24	Gout-Rossignol (212401996)	407
24	La Chapelle-Grésignac (212401095)	122
24	La Chapelle-Montabourlet (212401103)	70
24	La Tour-Blanche (212405542)	452
24	Lusignac (212402473)	190
24	Nanteuil-Auriac-de-Bourzac (212403034)	260
24	Saint-Martial-Viveyrol (212404529)	206
24	Saint-Paul-Lizonne (212404826)	325
24	Vendoire (212405690)	152
24	Verteillac (212405732)	656

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 14

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>- Assainissement : schéma directeur d'assainissement.</i>
- Assainissement non collectif <i>Contrôle des installations d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et valorisation des déchets ménagers et assimilés.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>création, aménagement, gestion et entretien de zones d'activités économiques et artisanales prenant en compte des sites stratégiques en terme de développement sur l'axe Ribérac/Angoulême (départementale 708 et sa proximité). Acquisition de terrains en rapport avec cette compétence. Aide à la promotion ou la commercialisation de produits locaux. Prospection d'entreprises. Aide à la création et aménagement d'ateliers relais d'intérêt communautaire. (comportant la création d'au</i>

moins trois emplois). *Promotion et développement touristique : - Création investissement entretien et fonctionnement des sites propriété de la CC. - Promotion touristique du territoire.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Sont d'intérêt communautaire les équipements suivants : La piscine de Verteillac, La bibliothèque de Verteillac Sont d'intérêt communautaire les équipement à créer répondant aux critères suivants : L'équipement est le seul de ce genre sur le territoire intercommunal, Mise en place de structures de nature à coordonner et animer ces services.

- Etablissements scolaires

Réseau d'écoles du Verteillacois.

- Activités péri-scolaires

-Définition, mise en place et suivi d'une politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse se traduisant par un projet éducatif local. - Prise en charge de l'ensemble des dépenses liées à la création, l'investissement, l'entretien, le fonctionnement des accueils péri et extra scolaire à destination de l'enfance et de l'adolescence. - Signature et mise en place du Contrat Enfance et du Contrat Temps Libre avec la CAF et autres organismes concernés. - Signature, mise en place et suivi d'autres contrats en vue de l'exercice de cette compétence (contrat éducatif local...) - Participation financière à la gestion de la crèche de la CC du pays de Mareuil. - Participation financière aux charges de fonctionnement du RAM de la CC du Ribéracois. -La communauté pourra intervenir en dehors de son périmètre pour le compte de communes non membres, par convention et dans le respect du code des marchés publics en matière de structures péri et extra scolaires. Enseignement musical dispensé dans les écoles de la CC dans le cadre du syndicat mixte du conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne. -Fonctionnement du réseau d'écoles du Verteillacois.

Aménagement de l'espace

- Plans locaux d'urbanisme

Diagnostic portant sur l'état de l'économie locale et sur ses potentialités, projet de développement local sous forme d'une carte intercommunale au sens des articles L112.4 et suivants du code rural, pouvant se traduire dans un documents cartographique qui aura la même valeur que la charte elle-même. Elaboration modification et révision des documents d'urbanisme.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Sont d'intérêt communautaire les voies qui répondent au critères uivants : voies communales reliant des axes structurants (voies reliant dux bourgs, deux routes départementales) dans le respect du maillage cohérent de voies connectées entre elles.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

-définition d'une politique communautaire : réalisation d'études et de diagnostics à l'échelle du teritoire de la CC. - Préservation et valorisation du petit patrimoine architectural et paysager. -Réhabilitation et location de logements d'habitation acquis par la communauté et propriété de celle-ci.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Mise en oeuvre éventuelle d'une OPAH

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

Politique du logement social : cession de réserves foncières bâties ou non bâties, propriété de la CC dans le respect du cadre législatif et réglementaire, en vue de la création de logements sociaux ou de logements en accession à la propriété en partenariat avec l'office public départemental HLM.

Autres

- Autres

Réalisation de zones de développement éolien sur le territoire de la communauté de communes (AP du 29 août 2011).

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

24	S.M.C.T.O.M. SECTEUR DE RIBERAC (252402391)	SM fermé	9 554
24	Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (252404272)	SM ouvert	78 602

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)